

Depuis les années d'Après-Guerre, la forme urbaine s'est profondément métamorphosée: la conjonction de l'effort de reconstruction avec l'exode rural - qui attira en ville de nombreuses populations des campagnes à la recherche de travail et de conditions de vie meilleures - a obligé la ville, dans un premier temps, à trouver des espaces à sa lisière pour implanter de nouvelles zones résidentielles; les ensembles collectifs des années soixante ont constitué la première étape de cette extension. Mais dès la fin de cette même décennie, le flux démographique s'est inversé avec l'apparition, autour des villes européennes, de la périurbanisation. Consacrant l'installation de populations urbaines dans les campagnes, ce processus a présenté - et présente encore - la particularité de se réaliser en discontinuité spatiale avec la ville: les zones pavillonnaires sont disséminées dans un cadre champêtre ce qui a incité G. Bauer et J.-M. Roux (1976) à parler de « rurbanisation » et de « ville éparpillée ». Bien que le premier terme ait été l'objet de nombreuses controverses et redéfinitions - notamment sur le niveau d'intégration des rurbains à la vie locale - il a mis clairement en évidence un bouleversement dans l'organisation de la forme urbaine: la continuité du bâti ne constitue plus un critère suffisant pour s'assurer être toujours dans la ville; des portions s'en détachent géographiquement mais peuvent conserver des relations avec elle sans que cela s'inscrive dans le paysage. L'urbain devient ainsi beaucoup plus difficilement saisissable.

L'ÉVOLUTION DE L'URBAIN: UN ENJEU FORT EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Partant du fait que la ville agglomérée ne contient plus à elle seule l'urbain et qu'ainsi, l'urbanité - caractère de ce qui est urbain - ne peut plus être seulement confondue avec la citadinité de la ville-centre, ce travail

1- Thèse de doctorat de géographie soutenue le 18 novembre 2005 à Nantes (MSH Ange Guépin) sous la dir. de Jean-Pierre Peyon (université de Nantes). Jury: Marie-Christine Jaillet (université de Toulouse-Le Mirail), Martine Berger (université de Paris I), Jacques Chevalier (université du Maine) et François Madoré (université de Nantes).

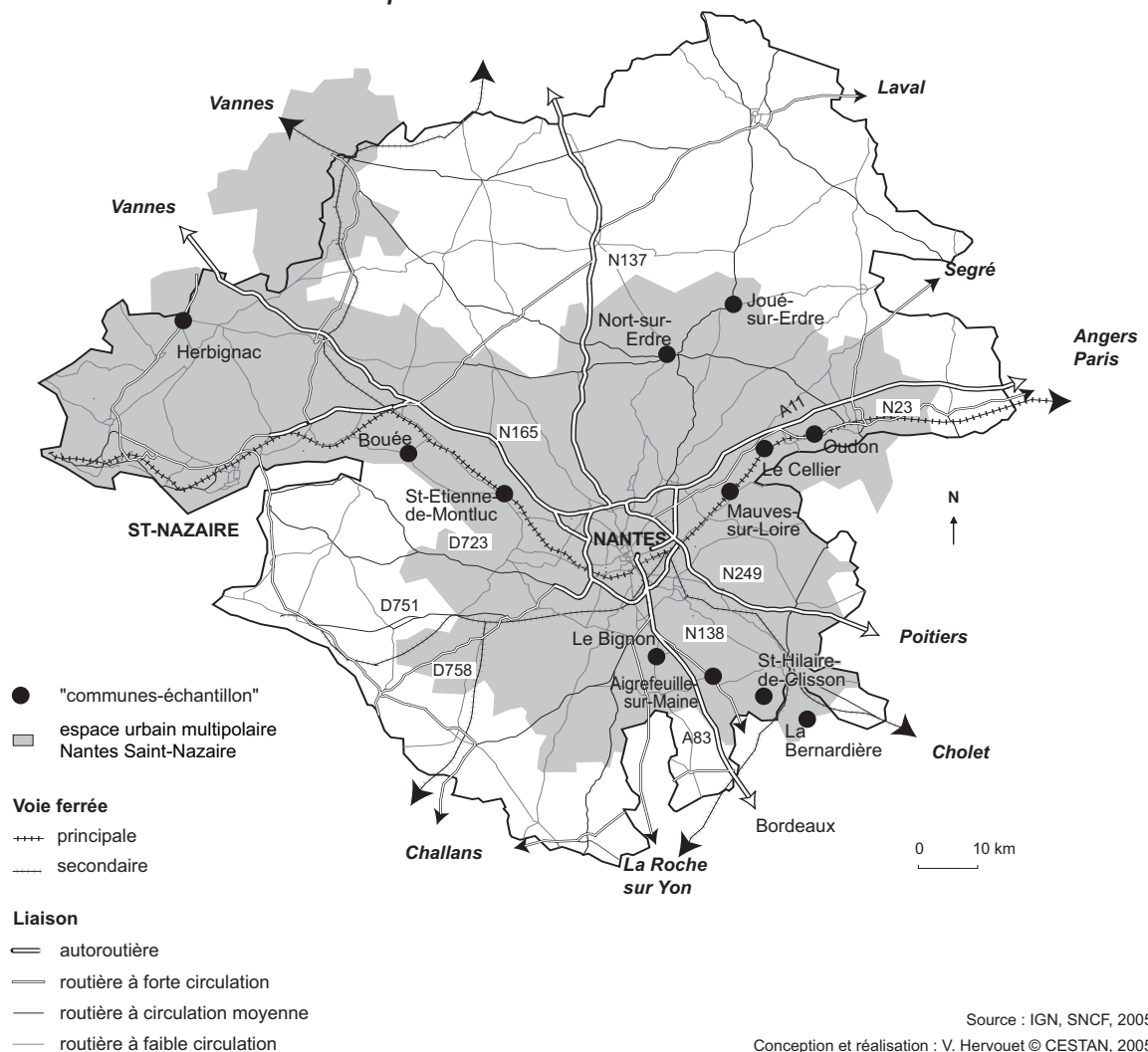
de thèse s'est donc articulé autour de l'hypothèse que d'autres formes d'urbanité existent dans les espaces périurbains. Mais dans ce cas, que devient l'urbain en périphérie? Se dilue-t-il, comme l'affirme J. Gracq²? Se transforme-t-il en un autre objet, ni tout à fait urbain ni tout à fait rural? Une « urbanité périphérique », coupée de ses racines citadines, est-elle alors possible? De manière pragmatique, peut-on habiter à dix, vingt, trente ou quarante kilomètres du centre d'une métropole et être considéré comme urbain? Si c'est le cas, de quel type d'urbanité peut-on bénéficier?

Cela revient aussi à s'interroger sur les répercussions que cela induit en terme d'aménagement du territoire et en particulier, sur les modalités de gestion de la « ville »? Est-il encore envisageable, pour les décideurs et les aménageurs urbains, d'échafauder des plans de déplacements, de développer de nouvelles infrastructures de transport, de mettre en place des zones d'habitat, d'élaborer des stratégies économiques, de proposer une offre culturelle ou sportive, etc. sans prendre en compte l'évolution et les aspirations des communes et des populations périurbaines? La dissociation du cœur de la métropole et de ses marges est de plus en plus difficile à maintenir.

Cela étant dit, encore faut-il réussir à cerner la nature des relations qui unit centre et périphérie et qui va guider le mode d'intégration des espaces périurbains dans le système urbain. L'étude de la diffusion centrifuge de l'urbanité en périphérie se place clairement dans cette démarche; nos recherches doctorales avouent ici leur finalité géographique et sociale avec la prétention - ou l'ambition - de contribuer à la connaissance de la périphérie des villes et d'y voir appliquer des politiques territoriales publiques ou privées menées en tout état de cause.

2- « L'image de Nantes qui lève spontanément de mon esprit est restée, pour cette raison, non pas celle d'un labyrinthe de rues centrales d'où l'on s'évade qu'épisodiquement, mais plutôt celle d'un nœud mal serré de radiales divergentes, au long desquelles le fluide urbain fuit et se dilue dans la campagne comme l'électricité fuit par ses pointes. Je me suis trouvé par là peut-être plus sensibilisé que d'autres à toutes les lisières où le tissu urbain se démaille et s'effiloche, sans pour autant qu'on l'ait tout à fait quitté pour la campagne [...]» (J. Gracq, 1985, *La forme d'une ville*, Éditions José Corti, pp. 42-43)

Les communes-échantillon dans la métropole nantaise en 2005



L'ÉTUDE DE LA MÉTROPOLE NANTAISE ET DE SES MÉNAGES PÉRIURBAINS

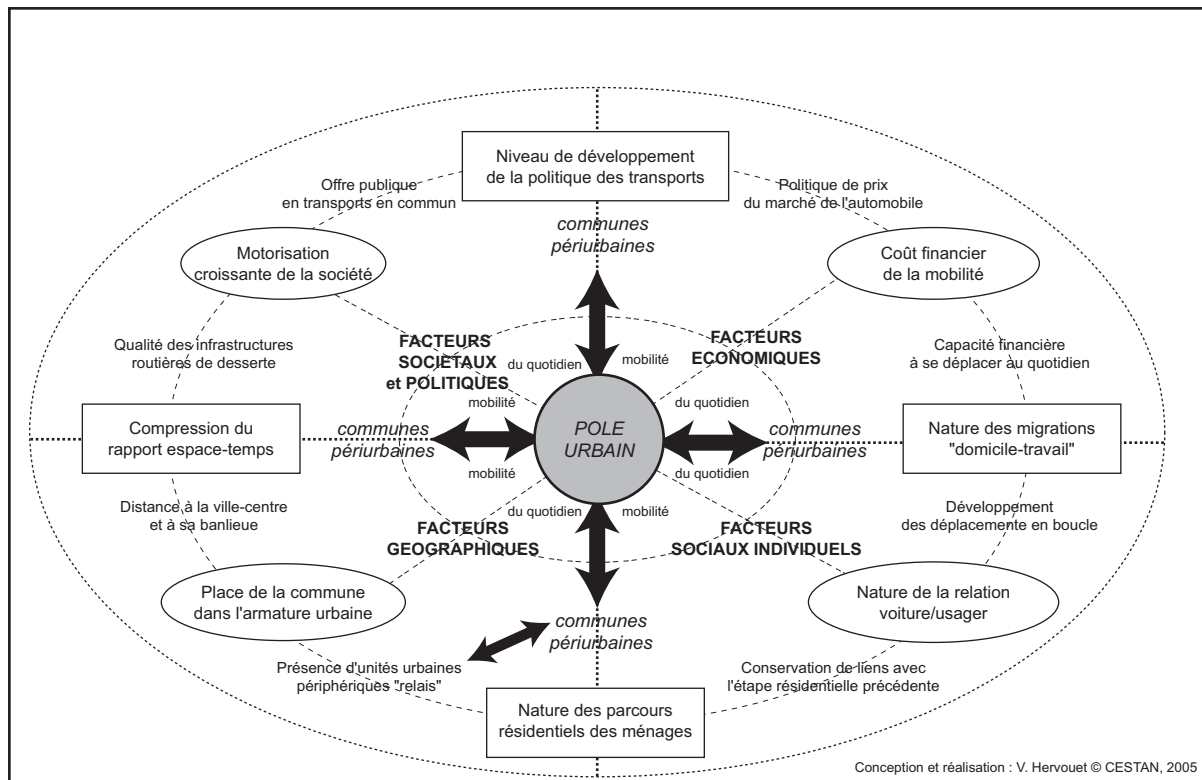
Nantes, l'une des dix plus grandes villes de France, est apparue comme un terrain d'étude répondant à tous les critères qu'exigeait une telle problématique: son poids démographique lui a permis de disposer d'une banlieue agglomérée importante puis d'espaces périurbains s'étendant sur plusieurs dizaines de kilomètres; fruit d'une histoire locale urbaine riche, Nantes forme cependant depuis quelques dizaines d'années, avec sa voisine de Saint-Nazaire, un ensemble métropolitain – l'addition de plusieurs aires urbaines – d'un million d'habitants en 1999 dans lequel les mutations sont nombreuses à étudier. Par ailleurs, cette métropole s'insère quasi intégralement dans un département – la Loire-Atlantique – où coexistent espaces urbains, périurbains et ruraux aux évolutions contrastées. Notre relative connaissance du terrain a bien sûr joué un rôle détermi-

nant sur le choix de cet espace d'étude, des recherches préliminaires (Hervouet V., 1997, 1998, 1999) ayant déjà partiellement exploré les aspects problématiques et méthodologiques de cette thèse. L'exhaustivité spatiale étant illusoire à atteindre, seules douze « communes-échantillon » périurbaines sur les 112 que compte la métropole Nantes – Saint-Nazaire ont été étudiées en détail.

De manière tout aussi ciblée, pour mener à bien nos recherches, l'approche de la périurbanisation par le biais des acteurs individuels que sont les ménages périurbains s'est imposée à nous tant l'individu apparaît central, qu'il prenne réellement des décisions selon son libre arbitre ou qu'il subisse des mécanismes politiques, économiques, sociaux, géographiques le dépassant. C'est

3 Ou d'accédants à la propriété: personnes étant en train de rembourser les prêts contractés pour l'achat du terrain constructible et pour la construction du logement.

4 Sélection de quarante pages de bibliographie que compte la thèse de doctorat.



Fonctionnement centrifuge de la mobilité résidentielle dans les espaces périurbains en 2005

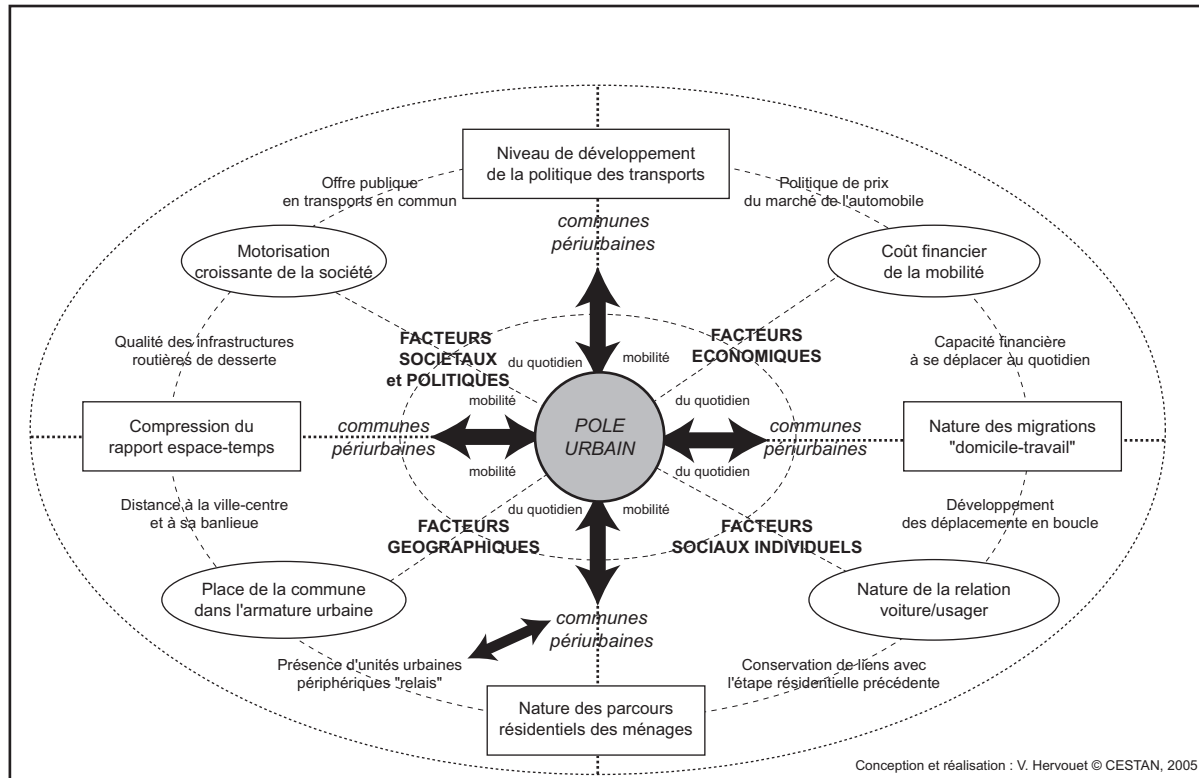
ainsi que le corpus de cette thèse est constitué de trente entretiens et de quatre cents questionnaires réalisés auprès de propriétaires³ de maisons individuelles implantées principalement en lotissements. Réalisés en 2001 pour les premiers et en 2003 pour les seconds, ces deux démarches ont été à la fois complémentaires par certains aspects – avec un équilibre entre le qualitatif et le quantitatif – et distinctes par d'autres – par l'ajout ou la suppression de thématiques à deux ans d'intervalle. Mais quel que soit leur positionnement, ces enquêtes de terrain ont exploré les phénomènes de mobilité à l'œuvre chez ses ménages périurbains, dans leur traduction spatiale (flux) comme dans leur impact sur les représentations individuelles et collectives de la ville.

LA DESCRIPTION DES PHÉNOMÈNES DE MOBILITÉ INDIVIDUELLE : MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ET DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

La mobilité résidentielle dans les espaces périurbains s'organise de façon globalement centrifuge même si quelques mouvements locaux ou intra-périurbains échappent à l'effet polarisant de la ville-centre et de sa banlieue. Ces flux radiaux subissent la quadruple influence simultanée de facteurs géographiques, sociaux, économiques et politiques (Figure 1). C'est

ainsi que l'action des décideurs locaux, la position géographique des communes, l'importance du bien logement, de l'habitat et de la ville sociale et enfin, la nature du marché foncier et immobilier structurent respectivement chacun de ces quatre types de facteurs ; les politiques locales d'urbanisation, la nature des parcours résidentiels des ménages, leur capacité financière et l'évolution juridique et réglementaire du marché du logement constituent des passerelles tout aussi cruciales entre ces facteurs. Ceux-ci agissent principalement sur la décision des ménages de venir s'installer dans les espaces périurbains. Entre envies personnelles, choix raisonnés et contraintes financières, les candidats désireux de quitter le pôle urbain pour résider en périphérie se situent tout à la fois dans le registre de la liberté, des contingences voire de l'impossibilité.

La mobilité du quotidien dans les espaces périurbains est également la résultante de quatre logiques qui agissent de concert sur les ménages résidents et sur leurs déplacements. À l'apparente liberté – notamment depuis le développement de l'automobile – dont semblent jouir les familles installées en périphérie, loin des contraintes de la ville, s'opposent les contingences géographiques, sociales, économiques, sociétales et politiques dont ces mêmes familles doivent tenir compte sans espérer pouvoir réellement s'en abstraire. En effet,



Fonctionnement centrifuge/centripète de la mobilité du quotidien dans les espaces périurbains en 2005

la place de la commune périurbaine dans l'armature urbaine, la nature entretenue par l'utilisateur périurbain avec sa voiture, le coût financier de la mobilité et le contexte de motorisation croissante de la société apparaissent déterminantes pour respectivement chacun de ces quatre types de facteurs. De façon transversale à ces derniers, le niveau de compression du rapport espace-temps, la nature des parcours résidentiels des ménages périurbains, celle des migrations « domicile-travail » et le niveau de développement de la politique des transports sont autant d'éléments tout aussi structurants dans l'organisation de la mobilité du quotidien dans les espaces périurbains.

Mais, vu l'importance et l'intensité de ces phénomènes de mobilité, ne sont-ils pas les vecteurs puissants et majeurs de la polarisation des espaces périurbains par la ville agglomérée voisine ? La notion de ville basée principalement sur la contiguïté de tissus urbains denses n'est-elle pas remise en cause au profit d'un système urbain géographiquement dispersé ? Si c'est le cas, ce qui constitue une hypothèse forte de travail, n'assiste-t-on pas alors logiquement à la diffusion centrifuge de l'urbanité – qui nous reste à bien définir – du centre vers la périphérie ?

l'hypothèse d'une diffusion d'urbanité à partir de la ville dense vers les espaces périurbains

E. Dorrier-Apprill (2001) souligne que « les termes d'urbanité et de citoyenneté sont souvent employés comme synonymes dans les textes d'auteurs français. Tous deux se réfèrent au « mode d'être en ville », comme système de représentation et comme construction collective qui rend possible la convivialité entre différents groupes, entre différentes populations usant d'espaces communs ».

Toutefois, autant la citoyenneté semble attachée à un décorum urbain (monuments, mobilier urbain, promenades, cours...), à un univers ou à une ambiance urbaine (bruits, foule, odeurs) qui la rend quasi indissociable des centres anciens et péricentraux (malgré les efforts des galeries marchandes périphériques pour recréer une « pseudo citoyenneté »), autant l'urbanité se nourrit beaucoup plus de la configuration des lieux et du potentiel de ces mêmes lieux à créer du lien social par les pratiques spatiales (lieux et modes de fréquentation) et les représentations sociales (rapport à la ville, rapport aux autres habitants).

À ce titre, l'étalement urbain et le développement de politiques locales d'urbanisation dans les communes périurbaines peuvent prétendre faire sortir la ville de ses

limites spatiales classiques (basée sur la continuité du bâti), non en recréant en campagne de la citadinité qui n'aurait alors plus aucun sens puisque coupée de l'univers qui lui donne corps, mais en introduisant des « urbanités périphériques » issues de la recomposition démographique, politique, sociale, économique et géographique locale.

L'élaboration d'une typologie des lieux périurbains d'urbanité

L'étalement urbain et la diffusion d'urbanité qui y est donc associée dans les espaces périurbains présentent une hétérogénéité de forme qui nous à amener à distinguer différents types de lieux périurbains d'urbanité. Ces types prennent principalement en compte la distance au pôle urbain voisin, l'attractivité foncière de la commune, le degré d'ouverture et l'organisation de l'urbanisation, l'origine résidentielle et l'accueil local des nouveaux arrivants, la taille démographique de la commune périurbaine. Fruits de la combinaison de tous ces facteurs - et d'autres plus secondaires -, six lieux périurbains d'urbanité sont apparus comme caractéristiques de l'évolution possible des communes périurbaines face à l'influence grandissante de la ville dense voisine. De manière non exhaustive, présentons-en les principaux traits ainsi que les communes étudiées dont les situations correspondent grosso modo à chacun de ces lieux périurbains d'urbanité.

Les lieux périurbains à urbanité prégnante se situent à proximité relative (dix à vingt kilomètres) de la ville-centre. L'influence urbaine s'y manifeste nettement : l'urbanisation est soutenue ; la densification du tissu local se fait par la commercialisation de parcelles constructibles de petite et moyenne taille ; la vie politique est investie par les nouveaux arrivants ; les allers-retours dans la ville agglomérée sont fréquents et bien acceptés par les habitants.

Illustration de cette polarisation, les déplacements d'un ménage vivant à Aigrefeuille-sur-Maine soulignent qu'en dehors de la commune de résidence, la quasi intégralité des pérégrinations se dirigent vers le pôle urbain voisin. Seuls les parcours pour rendre visite à la famille et aux amis paraissent échapper partiellement à cette logique radiale. Ce modèle est aussi présent au Bignon.

Les lieux périurbains à urbanité recherchée sont des communes périurbaines en position géographique

comparables aux précédents et mais qui, souvent pour des raisons d'orientations politiques passées, ont pris du retard dans la construction des lotissements. Ce gel passager de l'urbanisation cherche maintenant à être compensé par une large ouverture communale aux populations d'origine citadine comme à Mauves-sur-Loire.

Il n'est pas étonnant que constater l'orientation urbaine des déplacements d'un ménage interrogé dans cette même commune de Mauves-sur-Loire. Hormis les besoins banaux de cette famille (commerces et services de proximité, écoles et activités de loisirs pour les enfants) que la commune de résidence ait à même de contenter, les autres pérégrinations s'effectuent vers et dans le pôle urbain voisin : les deux conjoints y travaillent, y font leurs courses, y déposent leur enfant au collège, y ont leur banque et y pratiquent leurs activités ; le week-end est aussi le moment d'y retourner pour y fréquenter famille et amis.

Les lieux périurbains à urbanité contrôlée, pas nécessairement beaucoup plus éloignés que les deux premiers types de lieux, sont le théâtre d'une limitation de l'urbanisation à travers un droit de regard municipal assez strict sur toutes les opérations d'urbanisme et une certaine frilosité à répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'équipement. À Oudon et au Cellier où ce type d'urbanité a cours, l'influence de l'agglomération nantaise voisine est bien sûr perceptible sur les habitudes des habitants mais l'organisation de la vie locale s'emploie à la minimiser.

Les déplacements d'un ménage actif résident à Oudon reflètent parfaitement la logique intermédiaire dans laquelle se placent les lieux périurbains à urbanité contrôlée (Le Cellier en fait partie) : si Monsieur et Madame partagent leurs pérégrinations de façon équilibrée entre la commune de résidence – où elle travaille – et le pôle urbain voisin – où il travaille – ils ne répugnent pas à briser cette dichotomie en fréquentant parfois l'unité urbaine périphérique voisine – comme le supermarché de Saint-Géréon en banlieue d'Ancenis, parfois une commune proche – de la famille au Cellier – ou encore d'autres espaces périurbains – des amis et de la famille à Maisdon-sur-Sèvre, Treillières, Notre-Dame-des-Landes.

Les lieux périurbains à urbanité relayée constituent un cas bien particulier dans les espaces périurbains

puis ce sont des communes assez peuplées (plus de 4000 habitants) et suffisamment éloignées de la ville-centre pour conserver un relatif pouvoir d'attractivité sur les habitants des communes voisines. Ces lieux constituent ainsi un premier palier d'urbanité pour les populations des communes limitrophes avant que ces consommateurs envisagent d'aller dans le pôle urbain voisin, si leurs besoins ne peuvent être satisfaits localement. A contrario, les habitants de ces lieux périurbains à urbanité relayée se rendent beaucoup plus facilement dans la ville-centre, eux-mêmes disposant sur leur commune de résidence d'un niveau d'équipement de base plus élevé. Nort-sur-Erdre ou Herbignac en sont de parfaites illustrations.

Cette organisation en « paliers d'urbanité » est bien illustrée par le cas d'une famille résidant à Herbignac. En effet, celle-ci ne fréquente que deux types de lieux : les unités urbaines périphériques et le pôle urbain voisin. Les unités urbaines périphériques sont constituées, bien sûr, de la commune de résidence d'Herbignac, mais aussi d'autres telles Pontchâteau ou La Roche-Bernard ; le restant des migrations se réalise dans le pôle urbain nazairien ; à Guérande pour son offre commerciale et médicale principalement, au Pouliguen et à La Baule pour des motifs plus ponctuels, à Saint-Nazaire pour l'emploi du chef de famille.

Les lieux périurbains à urbanité rejetée sont des communes qui, bien que ne souhaitant pas accueillir de population autre que celle d'origine locale, sont rentrés malgré elle dans la zone d'influence de la ville-centre voisine. Cet état de fait les oblige, suivant une volonté politique bien définie, à exercer une certaine forme de protectionnisme urbanistique qui vise à la préservation de la culture locale. La Bernardière et Saint-Hilaire-de-Clisson ont adopté ce mode de gestion communal.

La prééminence de la logique de fréquentation locale sur celle du pôle urbain nantais voisin est illustrée par l'observation des déplacements d'un jeune couple avec deux enfants vivant à Saint-Hilaire-de-Clisson. Si le faible niveau d'équipement local ne permet pas une importante fréquentation de la commune de résidence, les pérégrinations se reportent massivement sur l'unité urbaine périphérique voisine de Clisson – qui associe cette commune à Gorges et Gétigné – et sur quelques communes périurbaines voisines – à l'instar de Vallet et de Monnières. À l'opposé, le pôle urbain nantais n'est fréquenté que par contrainte – pour le travail du conjoint

et les médecins spécialistes – ou en de rares occasions – des amis visités deux ou trois fois par an.

Enfin, les lieux périurbains à urbanité naissante se rencontrent dans des communes qui connaissent depuis au mieux une décennie les effets de l'étalement urbain. Les structures politiques sont en train d'évoluer et la nouvelle dynamique de mise en place des lotissements se fait encore sur un rythme assez lent. Joué-sur-Erdre et Bouée connaissent actuellement cette évolution.

L'observation des déplacements d'un ménage actif résidant à Bouée met, d'une part, en évidence l'emprise du chef-lieu de canton voisin de Savenay sur la fréquentation et, d'autre part, la double influence déjà perceptible des pôles urbains nantais et nazairien ; ces derniers se maintiennent néanmoins encore dans un rôle de pourvoyeur en besoins rares et ponctuels malgré la localisation à Nantes du travail du chef de famille.

L'USAGE DE L'EXERCICE TYPOLOGIQUE FACE A LA PERMANENTE RECOMPOSITION DES ESPACES PÉRIURBAINS

La typologie de l'urbanité dans les espaces périurbains nantais ne doit pas être considérée comme exhaustive et statique au vu de l'évolution rapide de ces territoires périphériques. L'étalement urbain et la périurbanisation - traduction spatiale de ce phénomène - imposent depuis plus de quarante ans une permanente recomposition aux espaces périurbains. Les saisir dans leur globalité en ayant la prétention de le faire de façon définitive n'est donc pas réaliste. Les différents lieux périurbains d'urbanité décrits sont ainsi à envisager comme des étapes caractéristiques plus ou moins transitoires ; certaines « communes-échantillon » telle Saint-Etienne-de-Montluc (empreinte d'urbanité relayée et d'urbanité prégnante) se situent d'ailleurs en position intermédiaire

Il est donc, de ce fait, nécessaire de compléter cette typologie, par l'étude des évolutions possibles des communes périurbaines entre les six modèles décrits, en fonction de la nature de l'urbanité que l'on y rencontre. Si dans l'absolu, le passage d'un type de lieu périurbain d'urbanité à un autre paraît toujours possible, la réalité du terrain montre que ces évolutions se font en empruntant des séquences récurrentes révélatrices de la proximité de certains modèles entre eux. Pour chacun de

ces modèles, une ou deux évolutions peuvent être envisagées sans que le contexte local subisse un bouleversement total de ses structures. Localement, c'est surtout la volonté de maîtriser plus ou moins drastiquement l'urbanisation qui se révèle un facteur d'évolution puissant dans le temps.

Néanmoins, d'autres sources permanentes de remise en cause de cette typologie – d'ailleurs fortement prégnantes sur les choix urbanistiques – peuvent être relevées telles l'avancée des zones bâties de la ville dense pour les facteurs géographiques, la hausse du carburant et l'évolution de l'arsenal des prêts d'accès à la propriété pour les paramètres économiques ou la tenue d'élections municipales pour ce qui est du volet politique.

Les espaces périurbains sont extrêmement multi-formes et l'usage de la typologie permet de rendre intelligible une réalité complexe. Il ne s'agit pas de définir des cases dans lesquelles chaque commune périurbaine doit entrer. La typologie doit être considérée, ici, comme une photographie – base de travail et de réflexion – à faire évoluer dans le temps et à confronter à d'autres espaces périurbains que ceux nantais, en France ou à l'étranger.

En guise de conclusion : la logique métropolitaine de l'étalement urbain face à l'émiettement institutionnel français

L'étude de la périurbanisation dans la métropole Nantes–Saint-Nazaire, à travers la mobilité des ménages de douze communes périurbaines, révèle qu'il existe des lieux périurbains d'urbanité. Mais la variété des situations communales – et les prérogatives mayorales en matière de gestion de l'urbanisation dont elles dépendent pour partie – rend complexe les modalités de diffusion de l'urbanité en périphérie des villes. Pouvant être, selon les cas, ambiante, recherchée, contrôlée, relayée, rejetée, naissante ou dans une situation intermédiaire entre deux de ces six états, l'urbanité – ou plutôt les urbanités – périphérique(s) sont en fait tributaires des facteurs géographiques, politiques, économiques et sociaux locaux. À la logique métropolitaine de cette diffusion urbaine répond donc l'émiettement institutionnel communal que les intercommunalités encore balbutiantes ne parviennent pas encore à relayer. Si la gestion globale du système urbain doit nécessairement associer ces nouveaux

lieux d'urbanité pour garder sa cohérence, cette dispersion de la ville est un défi difficile à relever en matière d'aménagement du territoire.

Quelques références bibliographiques

- Ascher F., 1995a, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.
- Bauer G., Roux J.-M., 1976, *La ruralisation ou la ville éparpillée*, Paris, Éditions du Seuil, 192 p.
- Berger M., 1989, Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes. La production des espaces périurbains en France et dans les pays d'économie développée, *Strates*, n° 4, pp. 89-106.
- Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris: de la ville dense à la métropole éclatée?* Paris, CNRS Éditions, 317 p.
- Bordreuil J.-S., 2000, La ville desserrée, in Paquot T., Lussault M., Body-Gendrot S., *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 169-182.
- Chalas Y., 2004, *La réinvention de l'urbain en périphérie*, Séminaire Les services publics face aux transformations de l'urbain, séance du 13 mai 2004, Toulouse Le Mirail, compte-rendu, pp. 3-9.
- Dézert B., Metton A., Steinberg J., 1991, *La périurbanisation en France*, Paris, SEDES, 226 p.
- Donzelot J., 1999, La nouvelle question urbaine, *Esprit*, n° 258, Paris, Éditions du Seuil, pp. 87-114.
- Donzelot J., Jaillot M.-C., 2001, *La nouvelle question urbaine*, Paris, PUCA, 299 p.
- Dorrier-Apprill E. (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville: notions et références*, Paris, Éditions du Temps, 191 p. – (collection Questions de Géographie).
- Estebe P., 2004a, Quel avenir pour les périphéries urbaines? *Esprit*, n° 303, Paris, Éditions du Seuil, pp. 82-95.
- Ghorra Gobin C., 1989, Le péri-urbain: une nouvelle forme d'urbanité en France et aux États-Unis, *Acta Géographica*, n° 80, pp. 13-25.
- Ghorra Gobin C., 1999, Refonder la ville: le débat nord-américain, *Esprit*, n° 258, Paris, Éditions du Seuil, pp. 115-127.
- Haumont A., Haumont N., Raymond H., Raymond M.-G., 1966, *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Institut de sociologie urbaine, 150 p.
- Hervouet V., 1997, *Entre urbanité et ruralité:*

Clisson, un « *bourg-hybride* », Nantes, université, IGARUN-CESTAN, 138 p. – mémoire de maîtrise de géographie.

• Hervouet V., 1998, *L'approche de la périurbanisation à travers l'habitat et la mobilité résidentielle*, Nantes, université, IGARUN-CESTAN, 118 p. – mémoire de DEA de géographie.

• Hervouet V., 1999, *Les clefs de l'économie clissonnaise*, Clisson, presses municipales, 42 p.

• Jaillet M.-C., 1982, *Les pavillonneurs: la production de la maison individuelle dans la région toulousaine*, Paris, Éditions du CNRS, 513 p. – (collection Sciences Sociales).

• Madoré F., 2002, L'évolution de l'urbanisation dans l'Ouest français (Bretagne et Pays de la Loire) au cours de la seconde moitié du xx^e siècle, *Cahiers Nantais*, n° 58, pp. 143-157.

• Pinson D., Thomann S., 2002, *La maison en ses territoires: de la villa à la ville diffuse*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 191 p.